



# BTS

## INFORMATIQUE DE GESTION

En apprentissage

### LE NIVEAU DU DIPLÔME ET LA DURÉE DE LA FORMATION

Le diplôme national du BTS Informatique de Gestion, référencé par le Ministère de l'Éducation Nationale au niveau III (bac+2) par arrêté du 9/05/95, est une formation supérieure qui prépare en 2 ans aux techniques informatiques appliquées à la gestion des entreprises. Lié au développement des nouvelles technologies, à la croissance rapide de l'équipement informatique des PME-PMI, le BTS Informatique de Gestion a été rénové afin de répondre à une évolution technologique en perpétuelle mutation.

### LES MÉTIERS À L'ISSUE DE LA FORMATION

En fonction de la nature de l'organisation qui l'emploie, la qualification obtenue permet une insertion professionnelle rapide au sein de sociétés de services d'ingénierie en informatique, d'industries, de PME ou dans l'administration, pour exercer les fonctions d'analyste programmeur, développeur d'applications, responsable d'exploitation, technicien micro/réseaux, technicien hot-line, technico-commercial en informatique, formateur...

### LES CONDITIONS D'ADMISSION

Niveau d'études requis : baccalauréat technologique, S ou ES. Le futur candidat devra faire preuve d'un esprit de méthode et d'analyse, de curiosité intellectuelle et d'une grande faculté d'adaptation. Il devra avoir le goût du travail en équipe.

### LE CURSUS PÉDAGOGIQUE

Une formation de 1 350 heures sur deux années, qui développe une compétence générale et technique basée sur une approche pédagogique active privilégiant les réalisations des étudiants :

- Enseignement général : Français, Economie - Droit, Mathématiques, Anglais,
- Enseignement technique : Architecture Matérielle et Logicielle des Systèmes Informatiques, Développement d'Applications et Génie Logiciel, Gestion des Entreprises et Organisation des Systèmes d'Information, Actions Professionnelles.

Lors de l'inscription, l'étudiant devra opter pour une des deux options proposées, qui sera développée en deuxième année du cursus à l'issue d'une première année commune : **Administrateur de Réseaux Locaux d'Entreprises** (installation, maintenance et administration d'ordinateurs en réseau) ou **Développeur d'Applications** (conception, analyse et développement de logiciels).

### LE RYTHME D'ALTERNANCE ECOLE / ENTREPRISE

Le rythme d'alternance est d'une semaine en centre de formation, la semaine suivante en entreprise. L'alternance Ecole / Entreprise permet à l'apprenti d'approfondir ses connaissances, d'acquérir un sens de l'autonomie et un esprit d'initiative, de se confronter aux réalités du terrain et de préparer ainsi son insertion professionnelle dans les meilleures conditions.